

17 octobre 2023

**COMPTE RENDU DE LA  
JOURNÉE TECHNIQUE:  
VALORISATION DES DÉCHETS VERTS**



# SOMMAIRE

- 01** Introduction de la journée
- 02** Message de Coorganisateurs
- 03** Approches territoriales pour la gestion des déchets verts
- 04** Témoignages et retours d'expériences
- 05** Synthèse des ateliers
- 06** La Ressourcerie Végétale
- 07** Retour en images
- 08** Conclusion
- 09** Vos commentaires
- 10** Remerciements

# 1. INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

Cette journée technique sur la gestion locale et écologique des déchets verts s'inscrit dans le cadre du projet Territoire Organique, en collaboration avec le Réseau Compost Citoyen Nouvelle Aquitaine (RCCNA). Elle constitue une opportunité exceptionnelle de partager des connaissances et des pratiques exemplaires. Cet événement permettra d'explorer les divers aspects de la gestion locale des déchets verts, en mettant particulièrement l'accent sur les approches écologiques et durables.

Des experts ont animés des tables rondes, des ateliers interactifs et des démonstrations pratiques, offrant ainsi aux participants une expérience enrichissante ainsi que des pistes concrètes d'action.

La journée s'est déroulée dans deux espaces distincts : une salle réservée aux exposés théoriques et la ressourcerie végétale, qui offre un cadre idéal pour les ateliers pratiques.

Cette journée a comme objectifs de :

1. Sensibiliser à l'importance de la gestion locale et écologique des déchets verts ;
2. Partager les connaissances et les bonnes pratiques ;
3. Présenter les politiques et les réglementations liées à la gestion des déchets verts ;
4. Promouvoir les solutions innovantes et durables pour la gestion des déchets verts.



## 2. MESSAGE DE COORGANISATEURS



**Delphine DEVAUX**  
Directrice de Compost'Âge

À L'ouverture de l'événement, **Delphine DEVAUX** présente l'association Compost'Âge qui, depuis 2010, s'investit activement dans la promotion et la mise en place de diverses initiatives visant à prévenir et gérer les biodéchets au niveau local, dans le but de préserver la biodiversité et de lutter contre le dérèglement climatique. Ces actions comprennent le compostage de proximité, la sensibilisation à la réduction des déchets verts, la réalisation d'études et l'accompagnement de projets, la formation, l'animation, ainsi que la création d'outils pédagogiques.

Ainsi, les efforts de Compost'Âge sont orientés vers plusieurs objectifs :

- Réduire l'impact environnemental associé au traitement des biodéchets ;
- Encourager la responsabilisation et l'implication des citoyens.
- Favoriser la création d'emplois locaux ;

L'association apporte son soutien aux Collectivités Territoriales dans la concrétisation de leurs politiques publiques relatives à la prévention et à la gestion locale des biodéchets. Compost'Âge met en avant son expertise pour développer des solutions innovantes, en collaboration avec les acteurs locaux, afin d'assurer des résultats durables

De plus, l'association accompagne les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens dans une démarche Zéro Déchet Vert, en proposant des services et des ressources adaptés à leurs besoins spécifiques. Compost'Âge propose également des formations certifiées Qualiopi. Ces formations sont conçues pour aider les professionnels ainsi que les particuliers à acquérir les compétences nécessaires pour mettre en place des pratiques durables de gestion des biodéchets et des déchets verts.



**Solange ARTUS-DARLON**  
Membre du Conseil d'Administration



En outre, Compost'Âge organise des campagnes de sensibilisation en diffusant des informations claires et concrètes sur les enjeux environnementaux liés aux biodéchets et aux déchets verts, tout en développant des outils d'animation efficaces et en les diffusant largement.

Dans ce cadre, l'association Compost'Âge coordonne le projet Territoire Organique. Il s'agit d'un réseau local d'acteurs qui répondent aux besoins des territoires en mettant en place des activités et des projets concrets centrés sur les domaines suivants :

- La réduction du gaspillage alimentaire,
- La gestion locale des déchets de cuisine et de table,
- La collecte des biodéchets en mobilité douce,
- La gestion écologique des espaces verts et jardins,
- La préservation des sols et de leur biodiversité.

Territoire Organique est actuellement déployé sur les territoires de Grand Poitiers et de l'Agglomération de la Rochelle. Il reçoit un appui financier de Grand Poitiers, de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, de l'ADEME et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

*Territoire Organique a pour vocation de fédérer un réseau local d'acteurs qui répondent aux besoins des territoires, en mettant en place des activités et des projets de réduction du gaspillage alimentaire; la gestion de proximité des biodéchets; et la valorisation des déchets vert...*

**Solange ARTUS-DARLON** présente en quelques mots le Réseau Compost Citoyen Nouvelle Aquitaine. Elle souligne l'importance de promouvoir la pratique de la PGProx, encourageant ainsi le retour au sol de la matière organique par une approche simple et centrée sur l'humain. L'objectif est de réduire l'empreinte carbone et de lutter contre le gaspillage alimentaire.

En 2023, le Réseau Régional Compost Citoyen Nouvelle-Aquitaine (RCCNA) compte 150 membres et a lancé un appel à candidature pour devenir référent départemental dans la Vienne et à rejoindre le réseau.

Solange ARTUS-DARLON présente les ressources et les événements du RCC national, tels que des forums, des webinaires, un répertoire des acteurs, ainsi que la rencontre nationale à Saint Malo qui aura lieu en novembre. Elle liste les initiatives telles que les sites vitrines, mais également les outils de communication tels que la newsletter et l'accès à Logiprox à hauteur de 30%.

Une autre journée technique sur les déchets végétaux aura également lieu en décembre.

*Pour plus d'informations, consulter le site internet du RCCNA sur : <https://nouvelle-aquitaine.reseaucompost.org/>*

### 3. APPROCHES TERRITORIALES POUR LA GESTION DES DÉCHETS VERTS



**Ludivine DALLET**  
Chargée de mission biodéchets - Adjointe au Pôle économie circulaire

**GRAND POITIERS**

communauté urbaine

**Ludivine DALLET** expose les défis liés à la gestion des déchets verts dans les 40 communes de Grand Poitiers, avec une population totale de 200 000 habitants, répartis de manière mixte entre zones urbaines et rurales. Grand Poitiers est compétente en ce qui concerne la collecte et le traitement des déchets. Actuellement, l'apport en déchetterie représente 33% du total, soit 14 000 tonnes, un chiffre qui peine à diminuer malgré les mesures mises en place.

La valorisation se fait principalement sur deux plateformes de compostage, qui traitent 10 000 tonnes à un coût moyen de 47 euros par tonne. L'objectif est de réduire de 20% la quantité de déchets d'ici 2025 par une gestion au plus proche des habitants. La distribution individuelle de composteurs ainsi que les sites de compostage collectifs sont gérés en collaboration avec les partenaires de la collectivité.

Concernant la réduction des déchets verts, aucune mesure contraignante n'est mise en place. Au contraire, les habitants sont accompagnés et encouragés à adopter des pratiques alternatives, comme le jardinage sans déchet. Des animations sont organisées dans les communes et les déchetteries, ainsi qu'un défi "Zéro Déchet Vert" conduisant à faire de ses participants des porte-paroles.

Pour les particuliers, il existe des incitations financières pour la location, la prestation ou l'achat collectif de broyeurs, dispositif en place depuis 2010 avec environ une centaine de demandes par an. De plus, les communes reçoivent une subvention de 1 500 euros pour une session de broyage.

En perspective, il est envisagé de proposer des défis personnalisés pour les professionnels et d'améliorer l'incitation au broyage, actuellement jugée insuffisante (équivalant à un quart d'une journée de location). Le compostage individuel, et l'utilisation sur place des déchets végétaux, sera également encouragé. De plus, un travail est en cours pour promouvoir des alternatives et professionnaliser les acteurs du territoire dans le domaine de la gestion des déchets organiques.

- **14 361 tonnes de déchets verts collectés en 2021**
- **74 kg/habitant**



**En déchetterie :**  
Les végétaux sont le principal flux reçu :  
**33%**  
des déchets reçus en déchetterie en 2021.

# 3. APPROCHES TERRITORIALES POUR LA GESTION DES DÉCHETS VERTS



**Eva Vicente**  
Chargée de mission prévention du chantier  
matière organique



Le **SMICVAL** de Libourne est une Collectivité Territoriale regroupant 137 communes et comptant 210 000 habitants. Le SMICVAL est chargé de la collecte et du traitement des déchets, avec un fort accent sur l'économie, l'écologie et la santé.

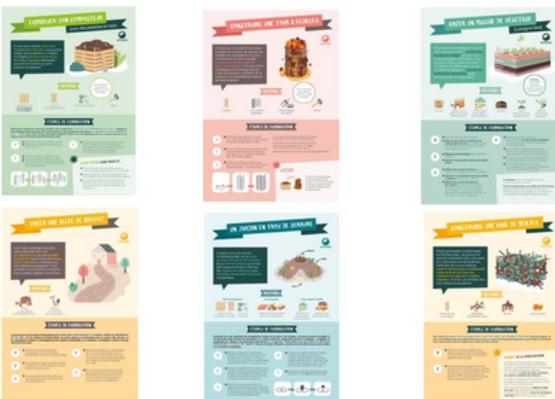
Le projet ambitieux, nommé **IMPACT**, vise à réduire les tonnages de déchets en modifiant les comportements. Depuis 2022, le SMICVAL a étendu les consignes de tri, et a prévu d'atteindre d'ici 2025 l'obligation de diviser par deux les tonnages mis en enfouissement. 4 Flux (verre, emballage plastique, OMR, Restes alimentaires) sont désormais déposés dans des "points d'apport collectifs", ce qui n'est plus une option volontaire.

Les "restes alimentaires" sont désignés ainsi plutôt que par le terme "biodéchets", et les "déchetteries" ont été transformées en "pôles recyclage", un choix de vocabulaire influencé par les sciences comportementales. D'ici 2030, leur objectif est de ne plus avoir à traiter ni les végétaux ni les restes alimentaires.

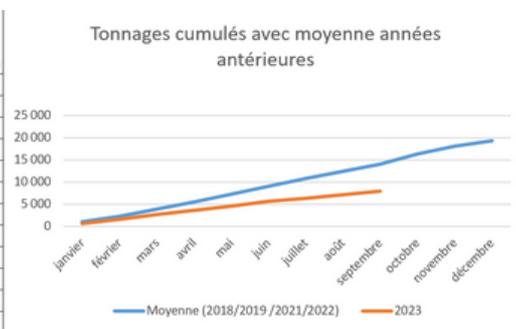
Le SMICVAL met en place une expérimentation concernant des micro-plateformes pour valoriser les déchets (environ 300 tonnes), plutôt que de les envoyer vers sa plateforme de compostage industrielle. Les déchets sont broyés et utilisés dans l'agriculture et la culture de sol vivant.

La stratégie de SMICVAL se traduit par plusieurs actions :

- Depuis le 1er novembre 2022, les tontes ne sont plus acceptées dans les pôles recyclage. Une période de deux ans a été nécessaire au préalable pour préparer la situation, accompagnée d'animations, de mises en scène, de communications et d'entretiens avec les usagers. Des formations sont prises en charge par le SMICVAL, avec la mise en place de neuf aires de démonstration dans les pôles recyclage, basées sur l'inspiration permaculture.
- Le SMICVAL offre aussi une aide financière pour le mulching, le broyage, l'arrachage de haies à croissance rapide (thuyas, par exemple) et la plantation de haies champêtres adaptées au changement climatique.
- Il équipe en composteurs, et permet aux usagers de récupérer des matériaux en PR, comme des palettes, des piquets, du grillage, qui seront utilisés pour mettre en place les astuces (comme les tours à feuilles, les trous de serrure, le broyat, les haies sèches), comme indiqués dans la documentation disponible sur le site du SMICVAL.
- Une tarification incitative est en place : au-delà de sept passages au pôle recyclage, les usagers doivent payer en fonction de la grille tarifaire.
- Le SMICVAL forme les agents valoristes pour qu'ils puissent se familiariser avec les aires de démonstration. IL est également mis place une plateforme téléphonique (hotline) avec une formation continue des agents d'accueil. Ces derniers répondent au téléphone pour les premières questions des usagers. Eva VICENTE reçoit les usagers le vendredi matin pour les questions spécifiques liées à l'accompagnement technique sur la réduction de la matière organique.



Mois	Moyenne (2018/2019 /2021/2022)	2023	Tonnes	Pourcentage
janvier	1 035	672	363	-35%
février	2 188	1 556	632	-29%
mars	3 844	2 684	1 160	-30%
avril	5 483	3 628	1 856	-34%
mai	7 191	4 584	2 607	-36%
juin	9 062	5 562	3 499	-39%
juillet	10 739	6 342	4 397	-41%
août	12 437	7 160	5 277	-42%
septembre	14 053	7 978	6 074	-43%
octobre	16 276			
novembre	18 064			
décembre	19 349			



## 4. TÉMOINAGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCES



**Franck JACOPIN**  
EcoConseilsRAS - Maître composteur

**Franck JACOPIN** a partagé son expérience dans la gestion des déchets verts d'un jardin collectif et public de 7 000m<sup>2</sup> en ville, et pris en charge par l'Association Vent d'Ouest, gestionnaire depuis 10 ans. Ce jardin solidaire de Niort accueille un large public, y compris des particuliers et des personnes de l'IME, mettant l'accent sur la convivialité pour favoriser les rencontres entre des groupes qui ne se croisent pas habituellement. Il offre la possibilité de jardiner en solo et sert également de lieu d'apprentissage.

Le jardin compte 50 adhérents, des groupes et organise des journées de sensibilisation avec la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) le samedi matin, incluant des activités pour les enfants ainsi que des visites d'écoles. Environ 100 habitants participent au compostage. Depuis l'arrivée de la pandémie et l'installation des bacs, la demande pour le tri des déchets a fortement augmenté.

Le site du jardin agit comme une vitrine, offrant des formations, des sessions de sensibilisation, et présente différents types de composteurs. Les principaux axes du jardin sont de "donner du temps au jardin pour fruits et légumes partagés" et d'encourager les participants à "venir comme ils sont".

Le jardin comprend un potager, un verger, des friches et un espace boisé. La gestion des déchets est intégrée avec un accent sur la valorisation, incluant un fascicule sur les termes liés aux déchets. La tondeuse est utilisée de manière modérée sur les zones engazonnées, laissant le reste en friche.

La démarche au sein du jardin vise à sensibiliser à l'importance de conserver la matière organique, particulièrement auprès d'un public moins habitué à cette pratique. Des stratégies variées sont mises en place, notamment l'utilisation de cartons, des lasagnes, et des empilements sur 1 000m<sup>2</sup>. Une expérience appelée "plante ton slip" a été réalisée pour illustrer la vie microbienne du sol sur une période de trois mois.

Le jardin explore également diverses approches, comme la mise en place d'une haie sèche pour progressivement recréer des haies et ainsi réduire l'impact visuel de la végétation.

Il est à noter la présence de jardins familiaux avec des pratiques inappropriées telles que le brûlage. Une étude sociologique a été menée sur les comportements face à cette pratique, avec un taux de 15% de particuliers qui y ont recours, ainsi que le brûlage d'autres déchets tels que des bâches. Des panneaux de sensibilisation ont été installés dans le jardin.

Le jardin n'utilise pas de broyeur, préférant d'autres méthodes pour réintégrer la matière dans le but de favoriser la biodiversité et la production. Les outils et les ressources humaines sont mutualisés, avec une zone dédiée pour le broyat ainsi qu'une utilisation de compost agrégé normé. Le compostage sur place permet une montée en température suffisante pour cette mise aux normes.

Le site du jardin sert également de lieu de dépose pour les biodéchets, tout en offrant des sessions éducatives sur le compostage. Deux animatrices salariées sont présentes pour répondre aux questions des participants. En outre, un composteur de grande capacité est utilisé pour maintenir une température élevée, et des exemples de compostage à froid sont également présentés.

Le compost issu des agrumes représente environ 200 kg, avec un pH de 5/6 au début, bien que cela n'ait pas duré en raison de sa richesse en potasse. La technique des couches chaudes, méthode ancienne de culture, est employée, ainsi qu'un test de déchets alimentaires disposés directement sur le sol sous le concept "Tout se transforme". D'autres exemples incluent l'utilisation d'andains, la gestion de prairies et l'utilisation de la tondeuse pour broyer les déchets.



## 4. TÉMOINAGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCES



**Florian MIGAULT**  
CPIE Gâtine Poitevine - Maître composteur

**Florian MIGAULT** a réorienté son intervention en s'appuyant sur les pratiques de contournement et approche expérimentale, matériau par matériau, en lien avec l'événement du festival de Ménigoutte, organisé par le CPIE, axé sur l'éducation et la sensibilisation du grand public, ainsi que sur le soutien territorial.

L'élément distinctif ici est le jardin communal de 7 000 m<sup>2</sup>, appelé le "jardin des sens", existant depuis trois décennies. Il se caractérise par l'absence totale d'utilisation de produits chimiques et de motoculteurs. Il est géré en communauté et ne vise pas la production alimentaire, mis à part quelques aliments destinés à stimuler le sens du goût. Il dispose également d'une prairie d'un hectare, d'une station d'épuration, d'un verger et d'un espace d'éco-pâturage. Il remplit à la fois un rôle pédagogique et de zone de détente, accueillant des groupes (pouvant héberger jusqu'à 80 personnes).

Les pratiques écologiques telles que le compostage, la réduction des déchets, l'absence d'utilisation de pesticides et le jardinage naturel sont au cœur de l'approche adoptée, tout comme la formation des agents des espaces verts. La valorisation de la matière organique est un objectif de longue date.

Le compostage est effectué dans des bacs séparés pour les déchets alimentaires (avec deux zones distinctes) et les déchets de jardin sont triés par type. De plus, une partie de l'herbe tondue est régulièrement aérée et retournée pour retourner les nutriments au sol. Cependant, seulement un tiers du temps de travail est consacré au jardin, bien que le poste initial ait été défini principalement pour cela.

Il y a également un besoin de tailler de nombreuses plantes, d'entretenir les massifs, de broyer les déchets végétaux à l'aide d'un broyeur du CPIE, et de conserver des tas de branches pour favoriser la biodiversité (par exemple, la nidification).

Il est crucial de mettre en avant la notion d'écosystème, à la fois à grande échelle (macro) et au niveau microcosmique (comme dans un tas de compost). Il existe des tas de matériaux ligneux tels que des glycines, des rosiers grimpants et des déchets de bois de vigne.

Cependant, il y a une question en suspens concernant les feuilles de bambou qui sont stockées et se tassent lentement, sans être utilisées comme paillis. Il serait utile de réfléchir à des solutions pour les valoriser.

En ce qui concerne les déchets de désherbage, il n'y a pas de collecte de feuilles mortes, sauf dans les zones accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Des activités de sensibilisation sont organisées pour le grand public, notamment sur la taille hivernale, le jardinage sur un sol vivant, et d'autres sujets liés à l'environnement. Il y a également un changement générationnel parmi le personnel des services des espaces verts, avec un renouvellement des mentalités et un intérêt croissant pour l'adoption de solutions durables.



## 4. TÉMOINAGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCES



**Romain BERTRAND GIRAUD**  
Jardinier

Fort d'une expérience de 8 ans auprès de particuliers exclusivement, **Romain BERTRAND GIRAUD** a entrepris une démarche volontaire vers une gestion durable des ressources végétales. Sa première formation en Zéro Déchet Vert (ODV) avec Compost'Âge en 2019 a été un moment fondateur, orientant ainsi sa pratique envers une clientèle plus consciente. Il a notamment sensibilisé les générations plus âgées à cette approche.

Romain BERTRAND GIRAUD revalorise la taille de haie en utilisant le broyat comme paillis au pied des arbres, utilise une tondeuse en mulching, et met à disposition de ses clients un broyeur pour les petites branches et les tailles de fruitiers pendant les opérations. Les investissements en matériel se sont avérés être des choix pratiques à long terme.

Son approche ODV est généralement bien accueillie. Bien qu'il puisse rencontrer quelques résistances, principalement liées à l'esthétique, il argumente en faveur des bénéfices pour la température du sol, la biodiversité et l'équilibre entre le sauvage, le plaisant et l'organisé.

Sur le plan financier, il facture le temps nécessaire au transport des déchets vers les déchetteries, encourageant ainsi la réutilisation sur place. Il met en place des zones de broyat et de compost (non fermées) dans les jardins. Plus de la moitié de ses clients adhèrent à ces pratiques ODV, ce qui a considérablement réduit les passages à la déchetterie, bien que cela ne soit pas totalement éliminé. Lorsque c'est possible, les haies sont laissées en l'état pour favoriser la biodiversité.

Romain compte plusieurs clients intéressés par la récupération de matière organique chez leurs voisins (tontes de pelouse, broyat, etc.). Des associations telles que Compost'Âge et la ressourcerie végétale servent de relais pour ces échanges. L'impact de son approche est principalement local, dans un périmètre d'intervention de moins de 10 km autour de Ligugé. Il évite les tailles pendant les périodes de nidification et peut refuser de travailler chez des clients peu réceptifs aux enjeux du ODV.



## 5. SYNTHÈSE DES ATELIERS



### La gestion de tonte :

La tonte des espaces verts est une pratique courante, mais elle peut avoir des impacts négatifs sur l'environnement si elle n'est pas réalisée de manière écologique. Christophe Olivier souligne certaines activités interdites, telles que le dépôt sauvage, la collecte collective, et le brûlage, en mettant en évidence leurs conséquences néfastes sur la propreté, l'esthétique, la santé, et le climat.

La valorisation des déchets de tonte est recommandée, avec des méthodes telles que le paillage, le compostage, et le mulching. Ces approches présentent des avantages tels que la protection du sol contre l'érosion, la conservation de l'eau, et l'apport d'éléments nutritifs aux plantes.

La fréquence et le type de tonte doivent être adaptés à la nature du sol, la saison, l'usage, et l'aspect souhaité pour la pelouse. La protection du sol est cruciale pour préserver sa fertilité et éviter l'érosion. La gestion des plantes indésirables est également liée à la fréquence de la tonte.

La différence entre sol nu et sol partiellement couvert est soulignée, avec des implications pour la qualité du sol et la biodiversité. La préservation des zones humides est un enjeu majeur pour la gestion des espaces verts en raison de leur rôle essentiel dans la régulation du cycle de l'eau et la conservation de la biodiversité.

Enfin, les pratiques de gestion de tonte peuvent avoir un impact positif sur les problématiques liées à l'eau en adoptant des approches plus respectueuses et économes. La valorisation des déchets de tonte peut réduire les besoins en arrosage, en engrais et en pesticides, contribuant ainsi à une utilisation plus responsable de cette ressource précieuse. La protection du sol favorise également l'infiltration et le stockage de l'eau, limitant le ruissellement et le lessivage des nutriments.



### Paillage et retour au sol :

La pratique du paillage dans le jardinage offre une gamme d'avantages significatifs. Il joue un rôle essentiel dans la conservation de l'humidité du sol en réduisant l'évaporation de l'eau, ce qui est particulièrement bénéfique dans les régions sujettes à la sécheresse.

L'utilisation de matériaux organiques pour le paillage apporte des avantages supplémentaires. Ces matériaux se décomposent progressivement, contribuant ainsi à enrichir le sol en nutriments essentiels. Cette décomposition favorise également une structure du sol plus aérée et améliore sa capacité à retenir l'eau et à favoriser la croissance des plantes. Ainsi, le paillage devient une méthode durable pour améliorer la fertilité du sol au fil du temps.

Par ailleurs, le recyclage des déchets verts et la pratique du compostage sont fortement encouragés dans le contexte du paillage et du retour au sol. Les déchets organiques, tels que les feuilles, les tontes de gazon et les débris de jardin, peuvent être transformés en compost, une source riche en nutriments pour le sol. En intégrant ces déchets dans le processus de compostage, on crée une boucle circulaire où les éléments organiques sont réutilisés pour nourrir naturellement le sol, réduisant ainsi le besoin d'engrais chimiques.



### Plante ton Slip :

L'Opération Plante ton Slip propose une approche novatrice et écologique pour évaluer la santé du sol en utilisant des sous-vêtements en coton comme indicateurs. Cette initiative ingénieuse vise à mesurer la vie microbienne du sol, soulignant ainsi l'importance cruciale de la biodiversité du sol pour la santé des plantes.

En encourageant une sensibilisation ludique, l'opération cherche à éduquer le public sur l'impact direct de la qualité du sol sur la croissance des végétaux.

En adoptant une approche créative, Plante ton Slip offre une manière originale et accessible d'aborder les enjeux liés à la préservation de la biodiversité du sol, renforçant ainsi la connexion entre la santé de l'écosystème souterrain et celle de notre environnement global.

## 5. SYNTHÈSE DES ATELIERS

### Mes outils de jardin favorisent la gestion zéro déchet:

L'atelier mettant en lumière l'utilisation des outils de jardinage disponibles chez chacun pour promouvoir une gestion zéro déchet des jardins a été une expérience enrichissante et instructive. L'objectif principal de cet atelier était de sensibiliser les participants à l'importance de maximiser l'utilisation des ressources existantes, de réduire les déchets et de favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement dans nos jardins.

L'un des points saillants de cet atelier résidait dans la mise en valeur des outils de jardinage traditionnels et leur potentiel à être réutilisés, réparés et recyclés pour prolonger leur durée de vie et réduire ainsi la production de déchets.

Plusieurs astuces pratiques ont été partagées pour exploiter au maximum les outils de jardin déjà disponibles. Cela incluait l'affûtage régulier des outils tranchants comme les sécateurs et les cisailles pour prolonger leur efficacité et leur durabilité. De même, la réparation des manches de bêches, de râteaux ou de pelles abîmés a été soulignée comme une manière économique et écologique de prolonger leur utilisation.

Dans la démarche d'un jardin zéro déchet vert, l'utilisation ingénieuse des outils de jardinage comme le broyeur et la tondeuse mulcheuse se révèle cruciale. Ces précieux équipements ne se contentent pas de simplement réduire la taille des déchets verts, mais ils transforment véritablement notre perception des résidus végétaux. Le broyeur, tel un alchimiste moderne, décompose les branches, feuilles et résidus en un mélange organique dense, prêt à être réintégré dans le jardin. De son côté, la tondeuse mulcheuse, en hachant finement l'herbe coupée, crée un tapis nutritif, préservant l'humidité du sol et nourrissant la terre de manière naturelle. Ces outils deviennent ainsi les artisans d'une gestion durable en transformant ce qui serait autrement considéré comme des déchets en précieuses ressources organiques.

En somme, cet atelier a mis en lumière l'importance de repenser notre approche du jardinage en utilisant judicieusement les outils à notre disposition, en réduisant les déchets et en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement. Il a offert aux participants des conseils pratiques et des astuces simples pour transformer leurs jardins en espaces durables, contribuant ainsi à la préservation de notre planète.



### Une créativité artistique à partir des "déchets verts"

L'intervention de l'association Minute Papillon lors de son atelier de construction vannerie est une véritable symphonie créative.

Avec une approche ludique et éducative, cette session incarne la réinvention ingénieuse des déchets verts. Les participants s'immergent dans un univers où la nature devient source d'inspiration et de matériaux.

Feuilles, tiges, et branches autrefois délaissées se transforment sous leurs doigts agiles en des supports de décoration uniques. À travers ce processus, chacun apprend à valoriser la beauté cachée dans les éléments naturels tout en œuvrant pour un impact positif sur l'environnement.

L'atelier de construction vannerie de Minute Papillon transcende ainsi la notion de déchet pour offrir un espace où la créativité se conjugue avec le respect de la nature.



## 6. LA RESSOURCERIE VÉGÉTALE

La journée technique consacrée à la valorisation des déchets verts a revêtu une importance particulière en marquant l'inauguration officielle de la ressourcerie végétale de Ligugé.

Cet événement significatif a réuni des élus représentants de Grand Poitiers, le maire de Ligugé, ainsi que le maire de Savigny l'Evescault, commune qui accueillera prochainement la prochaine ressourcerie végétale.

La présence active d'adhérents de Compost'Âge, des habitants de Ligugé, et l'ensemble des participants à la journée technique sur la valorisation des déchets verts a enrichi cette cérémonie d'inauguration, témoignant de l'engagement collectif en faveur de la préservation de l'environnement et du développement de solutions durables pour la gestion des déchets.

Cette journée a ainsi constitué un moment privilégié pour célébrer l'émergence de la ressourcerie végétale en tant qu'initiative concrète et porteuse de valeurs communautaires.

*La ressourcerie végétale est avant tout un espace de rencontres, d'échanges, de formation, de services, et de sensibilisation aux différents enjeux environnementaux, et particulièrement, aux enjeux liés à la gestion de proximité des biodéchets.*

*La ressourcerie végétale a pour objectifs de :*

- 1- Permettre la mutualisation et l'accès à des ressources matérielles, et des matières végétales partagées ;*
- 2- Être un lieu d'information, de formation et de sensibilisation de grand public ;*
- 3- Être un lieu de rencontre et d'échange ;*

*La ressourcerie propose aux usagers de :*

- Louer ou emprunter du matériel utile pour une gestion zéro déchet vert ;*
- Participer à des formations-actions ;*
- Participer à des animations pédagogiques ;*
- Participer à des temps forts autour des événements (culturels, festifs...);*
- Accéder à des ressources matérielles et pédagogiques ;*
- Déposer et récupérer des matières végétales ;*

*Techniquement, la ressourcerie c'est :*

- Un espace de stockage des outils : 1 ou 2 conteneurs, selon l'espace disponible, et le besoin en matériel (une liste de matériels sera établie) ;*
- Un espace de stockage des matières : 1 espace de stockage du broyat, 1 espace dédié au compost en maturation, 1 espace de stockage de tailles/branchages (à classer selon les usages possibles), 1 espace de stockage des feuilles mortes fermé par un filet, 1 espace de stockage des cendres de cheminée, 1 espace de stockage de bambous, 1 espace de stockage de bois bûche, 1 espace de stockage de branchages pour la réalisation de haies sèches et fagots, 1 espace de stockage pour la création de piquets, 1 espace de stockage de paille/foin fermé par un filets;*
- Un espace pour les animations (amovible) ;*
- Un espace de convivialité (amovible) ;*
- Une bibliothèque thématique (amovible) ;*
- Toilettes sèches ;*

# 7. RETOUR EN IMAGES



## 8. CONCLUSION



**Aurélie AUBERGEON**  
Directrice de l'association Terre d'Éveils

Aurélie AUBERGEON, en tant que Grand Témoin de cette journée, clôture la matinée et salue la richesse en réflexions et en actions concrètes pour aborder des défis environnementaux pressants.

Elle partage des données cruciales, notamment les chiffres émanant de l'ADEME, révélant une moyenne de 160 kg de déchets verts par personne et par an, dont seulement 81 kg ont été collectés en 2019. Une tendance à la hausse a été observée entre 2010 et 2015, malgré les efforts pour endiguer cette croissance. Une statistique alarmante émanant de l'ARS souligne que 9 % des foyers continuent de brûler leurs déchets, même après l'interdiction en raison de l'agrément sanitaire.

Face à ces défis, des alternatives concrètes existent. Des pratiques telles que le broyage et le paillage sont disponibles pour améliorer la qualité des sols, les nourrir et les protéger, tout en limitant les travaux fastidieux et les dépenses, en plus de réduire l'empreinte carbone.

Selon Aurélie AUBERGEON, aller plus loin implique de choisir des végétaux locaux, adaptés à leur environnement et à leur capacité de croissance. Il est crucial de privilégier des méthodes telles que l'éco-pâturage, la plantation de haies diversifiées et comestibles, mais cela nécessite une pédagogie active, des démonstrations concrètes pour sensibiliser et éduquer.

Aurélie AUBERGEON a rappelé qu'un projet législatif est en cours pour sortir le broyat du statut de déchets, mais il rencontre un conflit d'usage entre nos filières et la filière énergétique. Le ministère de la transition énergétique a soulevé des débats autour de la notion de ressource pour la filière, en opposition à la loi AGECL. Une réponse est attendue d'ici la fin de l'année pour clarifier la situation.

Par ailleurs, la ré-autorisation du glyphosate pour une période de 10 ans suscite des désaccords entre les pays de UE, une décision qui reste en suspens. De plus, concernant la récupération de l'eau de pluie, il est envisagé d'interdire son utilisation dans les tuyaux, une mesure à laquelle il est possible de s'opposer en signant des pétitions en ligne.

Enfin, Aurélie AUBERGEON a partagé des informations concernant les initiatives de financement telles que celles de la Région et de l'ADEME pour l'acquisition de broyeurs offrent des perspectives prometteuses. Des micro-plateformes et des collaborations avec différents professionnels sont également envisagées pour une meilleure mutualisation des ressources.

Dans un autre registre, au niveau régional, un appel à projet voté le 2 octobre dernier met l'accent sur la gestion des biodéchets des professionnels, en particulier dans le secteur alimentaire. Les déchets verts y sont également éligibles. Un guide des aides de la Région sera prochainement mis en ligne pour régir cet appel, encourageant ainsi le regroupement des professionnels et des associations pour trouver des solutions durables au niveau local.

## 9. VOS COMMENTAIRES

Bonjour,

Merci pour la qualité de l'organisation de la journée !

J'ai trouvé les interventions du matin pertinentes mais trop rapides à mon goût, ce qui engendre une certaine frustration, pour permettre un véritable échange d'expériences et avoir une bonne compréhension des dispositifs déployés par les collectivités/organismes qui ont fait des présentations. Des tables rondes thématiques pourraient peut être permettre d'approfondir certains sujets ?

J'ai trouvé intéressants les ateliers de l'après-midi, mais il manquait d'explications approfondies et argumentées qui nous permettent d'aller plus loin (quel type de paillage pour quel type de plantation par exemple). Peut-être aurions-nous pu poser plusieurs jours avant toutes sortes de questions, et des réponses auraient pu être préparées pour le jour J.

Les interventions le matin étaient intéressantes.

Les ateliers de l'après-midi ne m'ont pas semblé adapté au public présent.

J'ai manqué d'informations sur la ressourcerie végétale, ses objectifs, son fonctionnement, son plan de communication auprès du public, etc.

L'annonce a été faite le matin en introduction que nous allions comprendre tout au long de la journée ce qu'est un territoire organique. Je n'ai pas eu l'impression d'obtenir ces informations.

Le repas ne m'a pas semblé correspondre aux choix éthiques et de qualité habituels d'un événement RCCNA. Les aliments animaux (viande et poisson) présentés n'étaient pas compensés pour les végétariens (pourquoi alors demander dans le questionnaire d'inscription ?).

Le retour d'expériences à la fois de collectivités et d'autres types de structures étaient très intéressants et permettaient d'avoir une autre vision que celle des collectivités.

Très bonne organisation globale.

Le timing était bon pour les tables rondes pas trop long et bien rythmé.

Les ateliers étaient intéressants et c'était bien joué de faire tourner les ateliers en groupe.

Stands annexe intéressants aussi.

Merci pour cette invitation.

Domage que le public n'ait pas plus été composé de professionnels des espaces verts qui génèrent du déchet vert (agents espaces verts, paysagistes, etc...).

Domage aussi qu'il n'y ait pas eu un temps de présentation de Territoire organique: on repart de cette journée sans vraiment savoir ce que c'est.

## 10. REMERCIEMENTS

Le Conseil d'Administration et l'ensemble de salariés de l'association Compost'Âge tiennent à exprimer sa profonde gratitude à chacun d'entre vous pour votre précieuse contribution à la journée technique sur la valorisation des déchets verts. Votre présence et votre engagement ont fait de cet événement une réussite incontestable.

Un remerciement chaleureux s'adresse également à tous les intervenants et animateurs des ateliers. Votre expertise, vos connaissances partagées et votre passion pour le sujet ont été un véritable enrichissement pour tous les participants. Vos interventions ont permis d'approfondir notre compréhension des enjeux liés à la valorisation des déchets verts et ont inspiré des idées novatrices pour l'avenir.

Par ailleurs, nous tenons à exprimer notre reconnaissance au RCCNA pour son accompagnement précieux et son soutien constant tout au long de la préparation et du déroulement de cette journée technique. Son implication a été déterminante dans la concrétisation de cet événement.

Ensemble, nous avons créé une journée riche en échanges, en découvertes et en solutions innovantes pour relever les défis environnementaux auxquels nous faisons face. Vos contributions ont été essentielles et nous sommes reconnaissants pour votre engagement indéfectible en faveur de la valorisation des déchets verts.

Nous espérons que cette journée vous a été aussi enrichissante qu'elle l'a été pour nous et que les relations tissées perdureront dans le cadre de futurs projets et collaborations.

Encore une fois, un immense merci à vous tous pour votre participation active et votre investissement sans faille.

# ANNEXE

- 01** Support de présentation de RCCNA
- 02** Support de présentation de Grand Poitiers
- 03** Support de présentation de SMICVAL
- 04** Support de présentation de Franck JACOPIN
- 05** Bibliographie (merci Franck JACOPIN)
- 06** Liste des participants
- 07** Photos
- 08** Éléments d'analyse du questionnaire de satisfaction